

## POLITIQUE D'INSCRIPTION ET REMBOURSEMENT

### Politique d'inscription

1. Inscriptions en personne :
  - a. Paiement accepté : chèque, argent, Visa, Mastercard, Interac ;
2. Inscription par téléphone :
  - a. Paiement accepté : Visa ou Mastercard.
3. Inscriptions en ligne :
  - a. Paiement accepté : Visa, Mastercard, chèque (veuillez noter que si vous payez par chèque, ledit chèque doit parvenir aux bureaux de l'ARO dans un délai de sept (7) jours ouvrables sinon l'inscription est annulée ;

### Politique de remboursement

1. L'ARO rembourse la totalité des frais si elle annule l'activité. L'ARO avise les personnes concernées par courriel ou par téléphone (pour celles qui n'ont pas de courriel).
2. Aucun remboursement ni crédit ne sera autorisé après le début du 2<sup>e</sup> cours ou après la date limite d'inscription s'il s'agit d'une activité sociale.
3. Aucun remboursement ni crédit ne sera autorisé 7 jours ouvrables avant toute activité sociale ou toute sortie.
4. Aucun remboursement n'est fait pour les conférences, ateliers ou les activités de 25 \$ ou moins.
5. L'ARO retient une pénalité de 15 \$ pour toute demande d'annulation d'une inscription. La pénalité sera de 25 \$ s'il s'agit d'un petit voyage.
6. L'ARO retient un montant de 15 \$ pour émettre un nouveau chèque pour remplacer un chèque de remboursement qui a été perdu.